

COP 30 au Brésil : un appel à une ambition, mieux intégrée



Michael SAYER
Conseiller spécial du FCS

“La société est un contrat... un partenariat non seulement entre les vivants, mais aussi avec les morts et ceux qui ne sont pas encore nés” (Edmund BURKE).

Les politiques climatiques, comme bien d'autres, sont de plus en plus menacées par le populisme et les politiques identitaires, qui érodent la base rationnelle de l'action publique et mettent en péril les normes constitutionnelles. La quête de votes instrumentalise incompréhensions, ignorances, décisions de justice, plaintes et peurs, présentées comme des menaces pour l'individu, souvent dans un complot « international », « européen » ou « élitiste ». « L'autre » devient l'ennemi du « soi ».

Tragiquement, l'insuffisance d'investissements dans la transition vers les énergies propres a pour conséquence de reléguer les générations futures du côté des « autres ». Le présent document s'appuie sur un principe à la fois pratique et éthique : l'action publique doit être menée en temps utile et reposer sur une base rationnelle et intergénérationnelle.



Niveaux actuels d'émissions

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont atteint 57,1 Gt CO₂eq en 2023, un niveau record. Les plus grands émetteurs sont la Chine (16 Gt), les États-Unis (6 Gt), l'Inde (4,1 Gt), l'Union européenne (3,2 Gt), la Russie (2,7 Gt) et le Brésil (1,3 Gt). Sept membres du G20, dont la Chine et l'Inde, n'ont pas encore atteint leur pic d'émissions. Malgré le « Methane Pledge », seules l'Australie et le Turkménistan ont enregistré des réductions significatives.

Les engagements nationaux actuels (CDN) restent insuffisants : les promesses inconditionnelles ne réduiraient les émissions de 2030 que de 10 %, alors qu'une réduction de 42 % serait nécessaire pour rester sur une trajectoire à +1,5°C. Avec les politiques actuelles, le monde a 97 % de probabilité de dépasser les +2°C et se dirige vers un réchauffement probable de +3,1°C.

Le « Production Gap » souligne le problème : les plans de production d'énergies fossiles dépassent de 120 % les niveaux compatibles avec +1,5°C d'ici 2030. Plusieurs pays, notamment l'Inde, continuent d'accroître leur production de charbon.

La science du climat en 2025 : un seuil dangereux

La concentration atmosphérique de carbone a atteint 430 parties par million en mai 2025, contre 400 ppm en mai 2013 et 280 ppm à l'époque préindustrielle — le niveau le plus élevé depuis 14 millions d'années. Le 2 février, la température au pôle Nord dépassait la moyenne de 20 degrés.

Le puits net de carbone forestier mondial, estimé à -10 Gt CO₂/an en 2001 et environ -8 Gt CO₂/an en 2023, est désormais d'environ -5 Gt CO₂/an (World Resources Institute). Cette diminution s'explique par la déforestation et les incendies : les forêts canadiennes sont passées du statut de puits à celui de source (une superficie plus grande que l'Autriche a brûlé cet été), et l'Espagne a connu sa pire année jamais enregistrée.

Avant le changement climatique, de tels événements n'auraient été attendus que tous les 500 ans ; avec un réchauffement de +1,3°C, ils surviennent désormais tous les 15 ans. Un réchauffement de +3°C serait catastrophique (Centre for Environmental Policy, Imperial College, Londres).

La Cour Internationale de Justice

L'avis récent de la CIJ souligne que, non seulement au titre de la Convention sur le changement climatique mais aussi du droit international coutumier, les États ont l'obligation de prévenir les activités causant un préjudice significatif au système climatique, et qu'une violation peut entraîner une réparation intégrale.

La contribution de la gestion des terres : AFOLU

Le secteur « Agriculture, Foresterie et Changement d'Utilisation des Terres » (AFOLU) permet d'analyser le potentiel lié à l'usage des sols. L'UE présente un écart AFOLU, différence entre émissions agricoles et séquestration du carbone : en 2015, 67 MtCO₂eq ; en 2019, 195 MtCO₂eq ; en 2020, 190 MtCO₂eq ; et en 2023, 167 MtCO₂eq.

Les émissions agricoles ont légèrement baissé (de 386 à 365 MtCO₂eq entre 2020 et 2023), mais la capacité de séquestration a chuté, passant d'une moyenne de -335 MtCO₂eq (1991-2013) à -198 MtCO₂eq en 2023. Les principales causes : vieillissement des peuplements forestiers, augmentation des récoltes, pertes de carbone dues aux incendies et maladies, et ralentissement du reboisement.

Foresterie

La consommation européenne liée à la production de bétail, de cacao, de café, d'huile de palme, de soja et de bois pourrait entraîner une déforestation de 248 000 ha/an d'ici 2030. Le reboisement demeure essentiel, surtout pour les pays disposant de terres marginales ou de moins de 25 % de couverture forestière. De nombreuses tourbières sont dégradées : leur restauration pourrait réduire les émissions à long terme et accroître la séquestration, malgré une hausse initiale du méthane.

Le commerce du carbone séquestré devrait s'appuyer sur le

changement d'affectation des terres (y compris le reboisement) ou un inventaire forestier fiable, avec vérification quinquennale et responsabilité du renouvellement par l'acheteur. Les méthodologies actuelles sont encore insuffisantes pour intégrer les pratiques de gestion à court terme.

Près des deux tiers des céréales produites dans l'UE servent à l'élevage, un tiers à la consommation humaine et 3 % aux biocarburants.

Agriculture

Près des deux tiers des céréales produites dans l'UE servent à l'élevage, un tiers à la consommation humaine et 3 % aux biocarburants. Les émissions issues du bétail diminuent dans la plupart des États membres, principalement en raison d'une baisse du cheptel. Les plus fortes réductions ont été observées en France (-480 Kt CO₂eq), en Irlande (-301), en Espagne (-298) et en Allemagne (-149), avec des hausses notables en Pologne (+218) et aux Pays-Bas (+103).

Le Danemark introduira une taxe marginale sur les émissions agricoles de 120 DKK/tCO₂eq (16 €) dès 2030, portée à 300 DKK (39 €) en 2035, assortie d'une réduction de 60 % pour les exploitations atteignant leurs objectifs. Le plan comprend aussi le reboisement et la restauration de tourbières. L'objectif : réduire les émissions du secteur AFOLU de 55 à 65 % par rapport à 1990 d'ici 2030.

Atténuation : la COP 30 et les Contributions Déterminées au niveau National (CDN)

Bien que l'objectif de +1,5°C ne soit pas officiellement abandonné, le monde se dirige vers un réchauffement supérieur à +2°C. Les niveaux de production fossile et certains investissements (aéroports, pistes) ne sont pas compatibles avec cet objectif. Le passage du terme « élimination » à « réduction progressive » du charbon lors de la COP de Glasgow en 2021 y a contribué.

Il faut rappeler que la stabilisation atmosphérique n'interviendra qu'environ 50 ans après l'atteinte du Net Zéro.



Conférence de presse sur la pré-COP30, marquant J-30 avant la COP30.

© Rafa Neddermeyer / COP30 Brazil Amazon / PR.



La COP 30, qui se tiendra à Belém (Brésil) en novembre, marquera la révision des CDN dans le cadre du bilan mondial de l'Accord de Paris. Cette révision devrait logiquement inclure des plans urgents de sortie du charbon.

L'UE prévoit toujours une réduction de 55 % des émissions d'ici 2030, de 66-72 % d'ici 2035 et travaille sur un objectif de -90 % d'ici 2040.

La Chine s'engage à réduire ses émissions de 7 à 10 % par rapport à 2020 d'ici 2035, à multiplier par six sa capacité éolienne et solaire et à accroître les stocks forestiers de 6 milliards de m³. Le pic d'émissions chinoises devrait être atteint, mais cela reste insuffisant pour maintenir +1,5°C.

Le Canada, qui visait -40 à -45 % d'ici 2030, n'a atteint que -8,5 % en 2024 et atteindrait tout au plus -25 %. L'abolition de la taxe carbone par le nouveau gouvernement aggrave la situation.

L'Australie (candidate à la COP 31) vise -62 à -70 % d'ici 2035 ; le Brésil, -59 à -67 %. Le Japon doit encore préciser son engagement.

Ces promesses restent insuffisantes pour limiter le réchauffement à +2°C, sauf si des efforts accrus permettent d'atteindre le Net Zéro entre 2035 et 2050.

Recommandation finale

L'Union européenne demeure un espace où des politiques rationnelles, intergénérationnelles et transfrontalières peuvent être conçues et appliquées. Le moment est crucial : elle doit renforcer ses objectifs globaux tout en approfondissant le dialogue interne sur la mise en œuvre de mesures plus ambitieuses. Si les efforts d'atténuation du changement climatique échouent au cours de la prochaine décennie, les coûts d'adaptation deviendront ingérables, retombant massivement sur les acteurs locaux et privés qui n'auront pas les moyens d'y faire face.

Lire l'article complet sur le site web de ELO
europeanlandowners.org/publications/cop-30

